



Le Conquet le 20 décembre 2009

Courrier à l'attention de tous les adhérents à l'APPC

Chers adhérents,

L'APPC a plus de 30 ans et représente aujourd'hui plus de 120 plaisanciers.

Tournons nous vers l'avenir avec deux sujets majeurs :

- la sécurité des plaisanciers
- notre plaisir de naviguer

Aussi, je vous demande un effort pour recruter de nouveaux adhérents afin que notre association soit plus influente auprès des différents organismes en relations avec la mer.

Et je vous demande de nous transmettre vos avis, remarques et nouvelles idées pour faire évoluer notre organisation. N'oubliez pas notre **Site Internet**, connectez-vous et faites des observations.

Comme à l'habitude, nous vous demandons de régler vos cotisations dès le début de l'année:

Chèque de 15 € à l'ordre de l'APPC, à adresser au siège, quai du Drellac'h, ou le remettre au trésorier, au secrétaire ou à moi-même. Voir coupon « cotisations »

N'attendez pas l'Assemblée Générale du **31 Juillet salle Kermarrec** pour vous mettre à jour : l'encaissement d'un nombre important de cotisations pose un gros problème de logistique lors de cette assemblée.

En outre, n'oubliez pas que les adhérents qui n'ont pas payé leur cotisation ne peuvent pas voter.

**Les retardataires, notamment ceux qui attendent la fin de l'année pour se mettre à jour n'imaginent pas les difficultés qu'ils nous créent, sans compter le temps imparti et les timbres poste qu'ils génèrent.**

Merci de votre compréhension et de votre analyse **des pièces jointes**.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, des fêtes de fin d'année heureuses, et tous mes meilleurs vœux ainsi que ceux du bureau pour l'année 2010,

Très cordialement

Le président

**Alain BRENERC'H**

P-j : - Coupon de cotisation 2010, et Intérêt comparatif d'abonnement à la FNPPSF.

- Nos objectifs de sécurité, avec la protection du port et le point de la réunion avec la CCI.
- Evolution des règles de pêche(FNPPSF) et le PNMI.
- Organisation de stages.